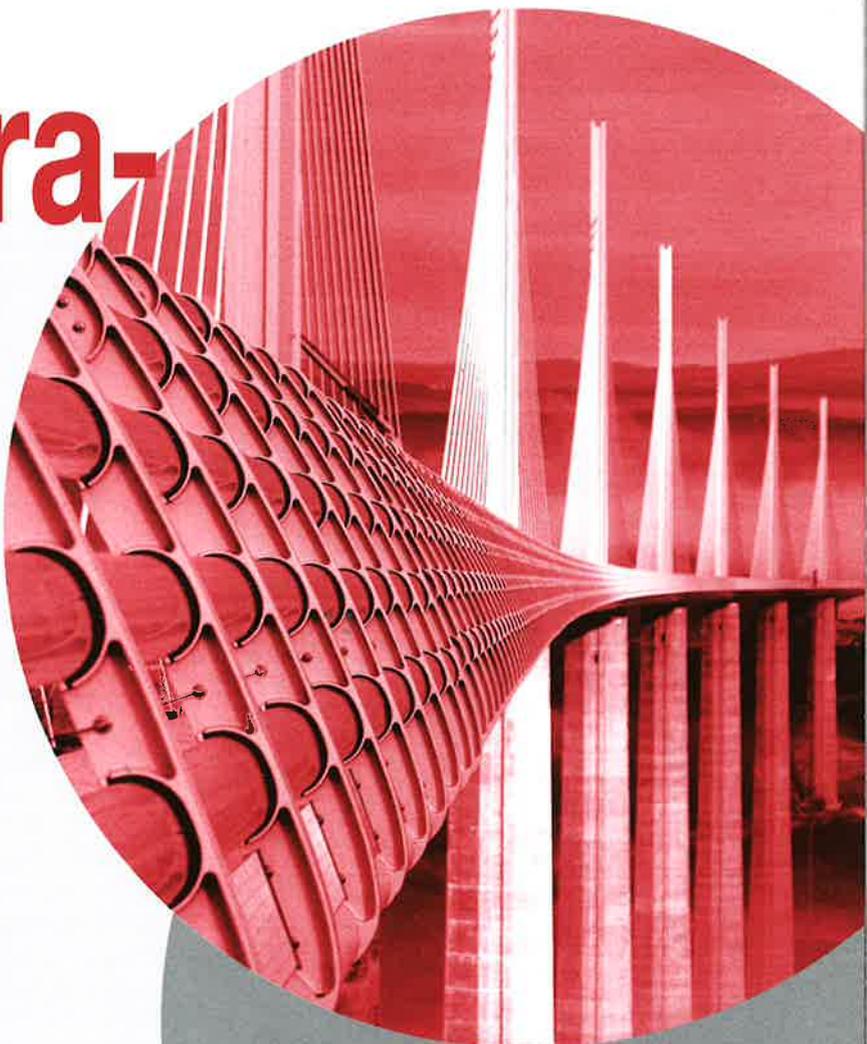


Dossier

décentra- lisation



Vos luttes dans la région

Emploi : 23 novembre

Vie syndicale

Transports urbains

Consommation

Indécosa

informations

N°156 • DECEMBRE 2004

Dossier

• **Décentralisation**

Editorial

2

A la une

- CCN: syndicalisation

3

Vos luttes dans la région

- 23 novembre
- SNPE
- Pechiney
- 3A

4

Dossier

- décentralisation
- transfert de charges
- transfert de personnels
- transfert et budget régional

5/8

Vie syndicale

- transports urbains
- cgt Ariège

9

Consommation

- Indécosa

10

Brèves

- Congrès
- Institut d'Histoire
- Voeux

11



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7
Prix : 1€ • N°156 • Décembre 2004
N° d'inscription à la CP 0206S05720

Directrice de la Publication :
Martine Bernard-Roigt
Tél. 05 61 23 35 52
Fax 05 61 21 06 67

e-mail : cgt.cmp@wanadoo.fr

Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Imprimé par Midi-Pyrénées Impression

Edito



Ce 13 janvier 2005 toute la Cgt a rendez-vous et doit se mobiliser pour lancer une décision majeure prise collectivement lors du Ccn des 29 & 30 septembre 2004 : le Plan National de Syndicalisation.

Atteindre l'objectif du million d'adhérents, renforcer la présence et l'influence de notre organisation, l'implanter dans de nombreux secteurs où bassins d'activité dans lesquels elle est trop souvent absente, construire en regard de la réalité du salariat d'aujourd'hui, l'outil syndical nécessaire face aux défis auxquels nous sommes confrontés, relève de la responsabilité de l'ensemble de nos organisations.

Ce vaste chantier qui s'ouvre devant nous pour renforcer et redéployer la Cgt est ambitieux certes, mais nécessairement indispensable et objectivement atteignable.

En effet, dans la période divers éléments d'analyse ne peuvent que nous encourager à nous engager pleinement dans la bataille pour notre renforcement : les progrès réalisés par la Cgt lors des élections professionnelles, la confiance accordée aux syndicats en général et à la Cgt en particulier mise en lumière par les enquêtes d'opinions ainsi que les attentes qu'elle génère.

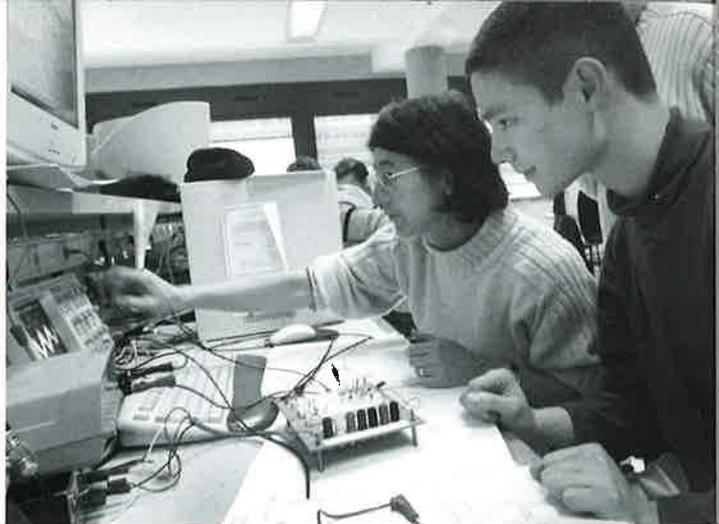
Nous ne pouvons pas nous permettre au regard de nos ambitions de manquer ce rendez-vous avec les salariés.

Dans nos départements, bassins d'emploi, les objectifs ciblés que nous avons déterminés et retenus doivent être poursuivis dans la durée lors, dans la dynamique impulsée régionalement lors des rendez-vous de 21 avril et 9 novembre derniers pour que cette année 2005 soit celle du changement de braquet dans nos renforcements.

Pour conclure, après ces quelques vœux formulés pour notre organisation, je vous salue au nom du Comité régional tous mes vœux de bonheur et de santé à vous ainsi qu'à vos familles.

Jean-François LAPEYRE
Secrétaire général Ud 65

objectif: 1 million



il est urgent de changer de braquet avec du Plan National de Syndicalisation...!

Le CCN a décidé de se donner les moyens d'engager une bataille d'ampleur pour progresser rapidement vers l'objectif du million d'adhérents. Atteindre cet objectif est plus que jamais nécessaire pour construire un rapport de forces durable capable non seulement de mettre en échec les projets de régression sociale du MEDEF et du gouvernement mais de gagner de véritables conquêtes sociales. Notre capacité à nous mobiliser sur les retraites mais aussi sur l'assurance maladie ou sur le changement de statut d'Edf témoigne des immenses possibilités que nous avons mais n'ont pas été suffisantes pour imposer au gouvernement le retrait de ses projets encore moins de nouvelles avancées de progrès social. Il y a bien pour notre syndicalisme un défi à relever et la question d'être plus fort pour peser sur les choix qui nous concernent est devenue incontournable.

Dans quelques jours la CGT lancera officiellement, le 13 janvier, le Plan National de Syndicalisation. Il s'est construit au cours de ces trois derniers mois par des rencontres entre les organisations de la CGT, FD/UD non pas pour additionner les différents plans de syndicalisation élaborés par chaque structure mais dans une véritable co-construction entre le professionnel et les territoires, les syndicats et les syndiqués! C'est une façon toute à fait inédite de concevoir une campagne de syndicalisation qui n'a

aucune comparaison possible avec ce que nous avons connu jusqu'à présent. En décidant ensemble d'objectifs communs et de cibles identifiées sur un territoire, en se donnant les moyens du déploiement de la cgt nous avons l'ambition de mettre en oeuvre concrètement une autre façon de travailler et de coopérer dans la cgt. Conjugué à la volonté d'engager les transformations de nos structures et de nos modes de fonctionnement ce PNS* sera sans aucun doute la traduction de notre ambition d'une confédération plus solidaire, plus efficace.

En Midi-Pyrénées:

La réunion confédérale en région des responsables à la qualité de vie syndicale des UD, UL, professions du mois d'avril avait l'ambition d'accélérer la mise en oeuvre de la Charte de la Vie Syndicale. Le bilan d'étape réalisé le 9 novembre lors de la réunion des mêmes responsables (55 personnes y ont participé) a permis de mesurer le chemin parcouru et de réaliser une véritable appropriation des enjeux que portent les décisions du CCN et d'opérer un véritable changement de braquet pour accélérer le processus de déploiement sur les territoires identifiés. Ainsi les cibles de Midi-Pyrénées pour le PNS ont été retenues:

■ **filière bois-papier** Couserans-Comminges concerne UD Ariège et Haute-Garonne

■ **Mécanic Vallée** concerne UD Lot, Aveyron, Corrèze

■ **Val d'Adour** concerne UD Gers et Haute-Pyrénées.

Par ailleurs les Unions départementales ont déterminé avec les professions leurs propres objectifs:

■ **en Haute-Garonne**, 3 zones ont été retenues: Aéroconstellation, Labège-Innopôle, Mirail.

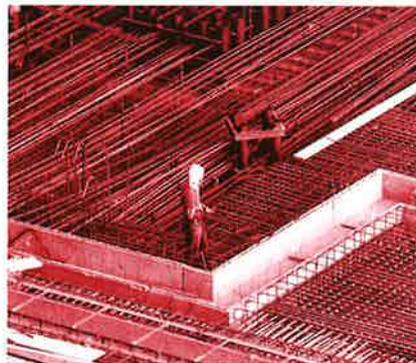
■ **dans le Gers**, la continuité syndicale et le développement de l'union locale de l'Isle-Jourdain

■ **en Tarn**: zone d'emploi d'Albi

■ **en Tarn et Garonne** ciblage des 4 bassins d'emploi du département: Montauban, Caussade, Moissac...

Plusieurs initiatives ont déjà été tenues: une semaine de déploiement sur le Comminges et le Couserans vers les entreprises du bois, réunion des organisations concernées de la Mécanic-Vallée, réunion des secrétaires de syndicats en Haute-Garonne, des syndiqués dans le Gers etc.. ■

* Plan national de syndicalisation



23 novembre...

l'emploi, des droits...!

Le gouvernement en ces mois de novembre-décembre veut faire voter à l'assemblée nationale un projet de loi directement inspiré des objectifs du patronnat. Cette loi sur les restructurations et licenciements, sous couvert d'instaurer "un droit au reclassement" pour les salariés victimes de licenciement, est en réalité une réponse au Medef qui veut pouvoir licencier plus rapidement et plus librement. A l'opposé nous exigeons le renforcement des protections et des droits nouveaux pour les salariés notamment ceux des PME et des améliorations pour ceux des grandes entrepri-

ses. En Midi-Pyrénées, le Conseil Régional vient d'adopter un dispositif d'aide au reclassement des salariés des PME, victimes de licenciement économique. Ce dispositif d'aides financières par bassin d'emploi, relève sans doute d'une bonne intention mais décidé sans concertation, il ne donne aucun droit d'intervention aux représentants du personnel lorsqu'ils sont présents dans l'entreprise ni de droits nouveaux aux salariés qui ne disposent d'aucun droit. Enfin, il ne se donne pas les moyens de contrôle sur la réalité du motif économique et se borne à une



nouvelle mesure d'accompagnement social. Combattre les licenciements est une nécessité urgente. Les salariés de Giat, notamment, font l'amère expérience des difficultés pour obtenir le reclassement de tous les salariés victimes du plan de suppression d'emploi. C'est pourquoi la CGT a fait du 23 novembre 2004 une journée d'action et de mobilisation pour exiger des droits nouveaux, une protection renforcée et une obligation de reclassement. ■

3A

L'entreprise issue du rapprochement de deux coopératives laitières et qui employait début 2004, 3000 salariés dans le Grand sud-ouest et l'Espagne connaît d'importantes difficultés la mettant en cessation de paiement. Après avoir revendu les deux sociétés espagnoles le plan de redressement prévoit de nouvelles cessions d'actifs mais surtout la suppression de 130 emplois à Toulouse au sein de la filière lait conditionnée. La colère des salariés est grande tant ils ont le sentiment qu'ils vont payer de leur emploi la mauvaise gestion de l'entreprise.

Pechiney

Le groupe ALCAN qui est devenu propriétaire du groupe



Péchiney et des usines dans les Pyrénées poursuit sa politique de fermeture et de restructuration. Ce sont les établissements de

snpe

Sera-t-elle intégrée dans le projet industriel du Cancéropôle ou verra-t-elle sa fermeture précipitée? C'est la question que se posent les personnels ainsi que la CGT tant la situation du groupe apparaît des plus incertaine et les plans d'activités et de production réduits. La SNPE qui a perçu 350 millions de fonds publics au titre de l'indemnisation doit rendre des comptes et créer les conditions d'un développement des activités assurant la pérennité de l'entreprise et des emplois! *à suivre*

Lannemezan et de Mercus (09) qui sont à nouveau dans la ligne des projets dévastateurs.

décentralisation: et maintenant...?

*la loi apparaît pour
ce qu'elle est réel-
lement, une loi de
transferts
massifs de
charges sur les
collectivités !*



La loi dite "décentralisation" mais relative aux **Libertés et Responsabilités Locales** a été adoptée par l'Assemblée Nationale en plein été par le recours au 49-3. Ce n'est évidemment pas une preuve de force mais bien une volonté d'imposer un texte qui rencontre une opposition grandissante, des personnels, de l'opinion, des élus. Ce sont leurs luttes et leur mobilisation, ceux concernés de l'Education Nationale et de l'Equipement qui ont mis en évidence la nocivité du projet Raffarin et son bouleversement fondamental de la société !

Ainsi la loi apparaît de plus en plus pour ses véritables enjeux, une loi qui entérine le désengagement de l'État, le transfert massif de charges sur les collectivités territoriales avec en perspective l'alourdissement de la fiscalité locale et l'abandon de missions publiques au privé ! elle répond aux attentes du Medef et va aggraver la mise en concurrence de tous les salariés du secteur privé comme public sur les territoires.

1ER JANVIER 2005

À quelques jours de l'échéance d'application de la loi au 1er janvier 2005, nous sommes tous interpellés par une question essentielle : **comment poursuivre notre combat ?**

Il est utile de préciser que les questions de décentralisation et d'aménagement du territoire ont fait l'objet d'un travail de longue date dans la Cgt, qui nous a permis de faire des propositions concrètes. C'est donc à la lumière de ce travail engagé que nous nous sommes opposés à chaque étape du projet de loi Raffarin et que nous réaffirmons avec force notre opposition à cette réforme. Nous avons besoin d'être beaucoup plus offensifs sur le contenu que nous voulons apporter à une véritable décentralisation.

POUR SUIVRE L'ACTION!

Ceci étant poursuivre notre combat contre le contenu de la loi nécessite d'être présent à

chaque étape de son application en portant nos revendications de reconquête du service public dans le contexte actuel. Telles sont nos responsabilités aujourd'hui et c'est la construction sur le territoire régional d'une nouvelle bataille pour l'emploi en s'appuyant sur les atouts industriels et les services publics qui est à l'ordre du jour !

(suite page 6)



des transferts de charges aux collectivités....!

un bouleversement fondamental de la société s'organise...



Cette nouvelle étape décisive pour l'emploi de milliers de personnels concernés, a fait l'objet de plusieurs rencontres tant au niveau confédéral (Comités régionaux - Confédé. - FD équipement - SGPEN) qu'au niveau régional. En effet 63 camarades issus des syndicats de l'Équipement, du SGPEN, du SDEN, des Services Publics des départements de Midi-Pyrénées ont participé à une rencontre avec le Comité régional le 3 décembre 2004, avec la participation de la Confédération et la Cgt Equipement.

Au-delà de l'intérêt d'une telle rencontre et du constat partagé du danger que représente la loi, qu'aucune garantie n'est assurée quant au maintien des garanties statutaires, la question est bien comment agir ensemble pour organiser un grand mouvement de résistance mais être aussi porteur de propositions et dépasser la seule notion de résistance.

Et c'est d'autant plus urgent que le Président de la Région dans ses

interventions devant le CESR ou vers les chefs d'établissements, les personnels, s'apprête " à préparer l'accueil des personnels, à assurer la permanence du service public " sans que pour autant les informations ne permettent une vision précise des problèmes qui seront à résoudre !

Notre rencontre du 3 décembre a permis de préciser comment nous allons poursuivre l'action. L'ensemble des intervenants partage la nécessité de travailler mieux les contenus revendicatifs pour mobiliser les personnels et faire des propositions autour de questions essentielles qui sont :

- les besoins des usagers et la définition des objectifs et missions du service public,
- le service public de proximité ?
- les conséquences sur la fiscalité,
- les outils de péréquation,
- les statuts du personnel,
- la démocratie.

En fait, nous avons besoin de travailler à un haut niveau de

garanties collectives en convergence avec les personnels et les syndicats de la Fonction Publique Territoriale. Un statut unifié de la fonction publique qui tire l'ensemble des garanties vers le haut et contribue à la construction du statut du travail salarié, progresse dans les consciences.

Même si la démarche revendicative proposée est l'objet d'un débat contradictoire, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des participants conscients des responsabilités qui sont les nôtres ont décidé de travailler ensemble. Ils se sont donnés pour cela les moyens de cette ambition.

Martine BERNARD-ROIGT
Secrétaire régionale

Relevé de décisions

Etat des lieux des transferts

(page 7)

des transferts de personnels.....!

un débat riche et contradictoire pour construire des réponses communes pour avancer tous ensemble !



Le débat, riche et contradictoire, a certes révélé des différences d'appréciations sur les stratégies syndicales à mettre en place. Il n'en demeure pas moins que l'absolue nécessité de construire des réponses communes à un certain nombre de questions, s'impose à tous. Ceci nécessite aussi de mettre en place une organisation du travail identifiable par chacun. Cette construction, dans le cadre de l'interpro, ne s'oppose pas à l'activité menée par les branches professionnelles, et à leur forme d'organisation. Les participants unanimes conviennent donc de :

LA CREATION DE COLLECTIFS DEPARTEMENTAUX "DECENTRALISATION"

- Organisation des rencontres entre les syndicats des 3 fonctions publiques. Suivi et coordination de la démarche au niveau départemental.
- Recensement des lieux d'interventions, élaboration d'une stratégie commune et organisation des rencontres en commun avec les " institutionnels " (élus, préfet ...)

ELARGISSEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL "

DECENTRALISATION"

Sa composition doit comprendre des militants de tous les secteurs concernés dans chaque département. Il serait identifié comme chargé du dossier pour la CGT.

- Chargé de la coordination des collectifs départementaux.
- Suivi et organisation des actions auprès des élus régionaux.

Une expression commune de la CGT sur les transferts de personnels en Midi-Pyrénées devra être élaborée d'ici le début de l'année. Une intervention du Comité Régional auprès des responsables régionaux doit aussi être envisagée.

personnels fonction publique d'état transférés aux collectivités territoriales de Midi-Pyrénées

Départements	Ariège	Aveyron	Hte-G	Gers	Lot	Htes-P	Tarn	Tarn-G	Région	Total
TOS	88	138	840	161	141	141	247	162	2300	4220
Equipement	200	367	550	550	350	300	350	142		2809
Agriculture									300	
Culture									10	
TOTAL	288	505	1392	711	491	441	577	304	2620	7339

Dossier

quelle autonomie financière?

les finances régionales sous la tutelle de l'état

Le débat des orientations budgétaires du Conseil Régional pour 2005 a été traversé par les conséquences de la mise en oeuvre de la loi relative aux Libertés et Responsabilités Locales. Elle organise un transfert de charges, massif sur les collectivités territoriales qui auront des répercussions sur les finances régionales. Les populations seront sollicitées pour payer la plus grosse partie par l'augmentation programmée de la fiscalité locale. Dans son intervention au nom du groupe cgt, Martine BERNARD-ROIGT a notamment déclaré: (extraits)

"Le débat sur les orientations budgétaires 2005 se déroule dans un contexte lourd d'incertitudes au plan institutionnel, économique. En effet toute la présentation de ces orientations est traversée par les incertitudes liées à l'impact des nouveaux transferts de compétences et leur traduction financière dans le prochain budget régional.

Il est pour le moins paradoxal que nous ne puissions disposer d'éléments plus précis pour une réelle appréciation de la situation de la région.

La responsabilité du gouvernement est accablante dans sa volonté d'imposer une loi qui rencontre une large opposition, à la fois des personnels et de l'opinion mais aussi des élus. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il a été contraint d'utiliser le 49-3, en tout cas, ce n'est pas une preuve de

force ! En effet plus l'échéance de sa mise en oeuvre approche et plus les effets néfastes apparaissent, éclairant cette loi de son véritable objectif, la montrant pour ce qu'elle est réellement : une loi de transferts de charges massifs sur les collectivités locales et non une nouvelle étape de décentralisation. Les conséquences sur le budget régional vont être considérables. Au-delà d'une nouvelle perte d'autonomie financière de la région, autonomie qui n'existe réellement pas, c'est un renforcement de la tutelle financière de l'état sur les collectivités locales dont il s'agit. Les dotations de l'état dans le budget primitif 2004 s'élèvent déjà à 67% tandis que les ressources propres et les ressources fiscales autonomes continuent de baisser.

Quant à asseoir les ressources propres du budget régional sur le renforcement de la TIPP et les permis de conduire, il y a là un paradoxe pour une région qui affiche son ambition pour le développement ferroviaire. Tout comme, existe un risque de dérapage dangereux bien réel qui contredirait tous les efforts pour un développement encore plus important des transports collectifs, nécessaire aujourd'hui ! La décision de confier la gestion des transports urbains toulousains à la Connex et la perspective d'une nouvelle privatisation d'un service public, au nom d'économies de gestion qui seront supportées par les personnels et les usagers, rencontre toute notre

opposition.

Ceci étant les conséquences de la loi d'août 2004 ne sont pas que financières, elles bouleversent la vie de milliers d'hommes et de femmes qui sont dans l'incertitude de la plus totale. Ils ont le sentiment d'être victimes d'un plan social dont les conditions de reclassement sont inconnues.

C'est pourquoi, nous réaffirmons notre opposition à la loi à chaque étape de sa mise en oeuvre et en agissant avec les personnels nous demandons au Conseil régional et au Préfet de mettre en place la commission tripartite prévue afin que les personnels puissent porter leurs exigences d'un haut niveau de garanties sociales et statutaires conditions indispensables au maintien d'un service public de qualité.

Enfin le recours à une nouvelle augmentation de la fiscalité pour financer le désengagement de l'état et les nouvelles compétences transférées telle qu'elle se profile, ne peut que rencontrer notre opposition et celle des salariés." ■



toulouse, transports urbains...

privatisation des transports urbains toulousains , déclaration de la CGT 31

Un an après le 24 novembre 2003, où une partie des élus du SMTC repoussait la première offre de Connex (filiale Véolia ex Vivendi) soutenue par le Président du SMTC d'alors le Sénateur Jean Pierre Placade. La commission d'appel d'offre du SMTC a choisi, le 7 décembre dernier, de proposer à nouveau l'offre la moins " disante " présentée par Connex et qui serait inférieure de 7 millions d'euros à celle de la société d'économie mixte Semvat, dont les principaux actionnaires sont la ville de Toulouse et le Conseil général. Pour l'année 2004, les dépenses de fonctionnement de la Semvat sont pratiquement à

hauteur de 108,5 millions d'euros, et l'on ne peut pas dire que le train de vie de l'entreprise soit élevé... L'offre Connex pour 2005, se situerait approximativement aux alentours de 104,5 millions d'euros...La qualité du service public rendue, la sécurité générale des usagers et des salariés, les conditions de travail des salariés, l'entretien des véhicules, l'emploi seront les victimes directes de ce dumping de vente à perte. ...L'avenir de quelques 100 salariés affectés à l'activité interurbaine du réseau départemental toujours détenu par la Semvat, est posé. Comment ces salariés pourront avoir une garantie d'emploi



avec le nouveau délégataire (Connex) qui ne détient pas le contrat de délégation de service public interurbain, qui reste confié à la Semvat? Aujourd'hui les attaques multiples contre tous les Services publics sans exception tentent de remettre en cause un choix de société à la française

Pour l'UD- CGT de Haute Garonne la gestion publique des services publics reste la seule solution viable économiquement pour un égal accès de tous à ces services. Elle se prononce sans équivoque, pour la création d'une régie des transports pour la gestion des transports publics urbains de l'agglomération toulousaine. ■

la cgt Ariège change...!



Le Congrès de l'Union départementale de l'Ariège s'est tenu les 25 et 26 novembre derniers à Lavelanet. Les délégués après deux jours de discussions dans cette petite ville qui incarne l'industrie textile encore présente malgré la "saignée des années 90", ont élu une nouvelle direction.

Jacky Larchevesque ne renouvelait pas son mandat, aspirant, après 9 années à la direction de l'UD, à faire valoir ses droits à la retraite. Le congrès lui a rendu un émouvant hommage.

Les délégués ont élu **Christophe COUDERC** secrétaire général. A 41 ans cet Ariégeois de souche

connaît bien le département, la rudesse de son territoire comme celle des hommes et des femmes qui vivent et luttent pour vivre et travailler au pays. Recruté à la mairie de St-Girons en qualité de Policier Municipal, le 15/12/1988, il se syndique le 1/1/1990. Il prendra rapidement des responsabilités puisqu'il devient dans la foulée, trésorier du syndicat, et par la suite secrétaire. En 1993, il devient membre de la C.E. et du bureau de l'UD. Malgré cet engagement dans l'interpro il conservera des responsabilités dans la branche professionnelle puisqu'en 1995, il sera secrétaire de la Coordination Syndicale Départementale des territoriaux CGT de l'Ariège et devient en 2002, membre de la

Commission Exécutive de la fédération des Services Publics . Cet engagement dans la FD le conduira à devenir membre du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale. Sa participation au travail sur la question de la décentralisation, donne à ses interventions une grande pertinence comme nous avons pu le constater à la Conférence régionale et qui l'ont conduit à participer au groupe de travail régional créé depuis. C'est donc avec beaucoup de conviction qu'il défend la démarche de la cgt pour faire prévaloir la nécessité de travailler tous ensemble. Il possède donc déjà une solide expérience de dirigeant, utile pour travailler aux évolutions indispensables pour la cgt. Bienvenue Christophe. ■

défense des consommateurs....!



Indecosa, l'association de défense des consommateurs, syndiqués cgt

Défense des consommateurs salariés, INDECOSA CGT est l'Association des consommateurs-syndiqués de la Cgt. Tous les adhérents sont membres de droit.

Selon le principe mis en œuvre par la direction nationale et les directions départementales, l'association conseille, donne la marche à suivre, mais laisse le consommateur agir lui-même, tout en le soutenant dans son action.

Nous favorisons une activité citoyenne du consommateur, qui ainsi n'est pas consommateur assisté.

Indecosa vient de fêter son 25ème anniversaire et de nombreux syndiqués ignorent qu'Indecosa est leur association. C'est fort regrettable, si l'on pense que l'association est la porte ouverte sur notre société en dehors de l'entreprise, pour la Cgt ; cela doit nous permettre d'être complémentaire. Avec un tel outil la Cgt veut faire de l'association un levier pour l'action collective.

L'individualisme ambiant de notre société nous aurait-il fait oublier nos valeurs Cgt. Si les syndiqués ne sont pas informés, les politiques eux oui ! ils mettent en cause à travers un même rapport notre principe d'adhésion aux instances représentatives des consommateurs, pour ne pas tenir compte de notre représentativité. Ils veulent des adhésions directes. Toutes les autres associations de consommateurs issues du syndicalisme ont déjà modifié leur sta-

tut. La Confédération a donné son accord pour Indecosa, il devra donc y avoir assemblée pour modifier les statuts en conséquences.

Notre représentativité est en question et nous devons faire en sorte de mobiliser plus camarades. Les moyens sont mis en œuvre pour les former.

Le 27 septembre Indecosa a fait une grande journée sur le surendettement, l'information était descendue dans les structures syndicales, si la participation a été bonne, elle a été surtout le fait des militants

Indecosa, et pourtant 1,5 million de familles sont concernées soit environ 6 million de personnes.

Le 25 novembre une journée a eu lieu à Paris sur les déchets ménagers. Des progrès sont faits, mais la pollution résiduelle continue d'augmenter et les frais sont supportés à 85% par les consommateurs pour environ 35% de pollution.

Indecosa met les moyens pour former les intéressés un stage général de base aura lieu à Port Barcarès du 6 au 11 juin 2005. Un stage sur l'accès à la justice aura lieu à Sceaux du 23 au 27 mai de la même année. Sur le plan local il est possible de monter des forma-

tions sur un jour, soit au sein de l'Indecosa, soit ouvert aux autres associations avec le CTCR (Comité technique régional de la consommation).

L'Assform vient de faire un stage régional à Toulouse sur le développement durable, consommation, vie quotidienne, où il a été question d'environnement, d'habitat, construction, urbanisme, transport, consommation, certification, normes, signe de qualité, commerce équitable, agriculture Bio, OGM.

Et ce n'est pas tout, prenez contact avec nous, on peut parler prix, banque, assurances, service public...

En Midi-Pyrénées, la cgt siège au CTCR* dont la commission formation vient de décider de mettre en place pour le début 2005 une formation sur la tenue des permanences. Au programme : l'accueil, comment questionner, récupérer les pièces, traiter un dossier. Tout ce qui peut aider avant d'engager une action juridique. Médiation, quoi utiliser ? Accès aux procédures, quoi éviter ? Tous ceux qui peuvent consacrer un peu de temps à l'entraide seront les bienvenus. ■

* Comité Technique régional à la consommation

un outil de la cgt au service de l'action collective des syndiqués-consommateurs!

● congrès



L'union départementale du Tarn a tenu son congrès les 14 et 15 octobre dernier. **Roger-Pierre LEMOUZY** a été reconduit dans sa responsabilité de secrétaire général de l'UD

● institut d'histoire

Avec le lancement d'Aéroconstellation et la sortie du prochain A 380 l'Institut d'Histoire sociale de Midi-Pyrénées travaille depuis le printemps pour mettre en évidence le rôle qu'ont joué les hommes et les femmes, salariés-es dans le développement de l'industrie aéronautique de notre région. En mai une conférence de presse a eu lieu, début janvier ce sera la sortie de la brochure sur cette histoire. Préfacée par B.THIBAUT secrétaire général de la CGT vous pouvez d'ores et déjà l'acquérir en souscription.

Contact:: Institut d'Histoire, Comité Régional CGT Midi-Pyrénées.

● Bonne année 2005

Le comité régional cgt Midi-Pyrénées vous adresse ses meilleurs voeux de bonheur et de succès pour cette nouvelle année qui commence.

